

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 21 février 2013

Absents excusés : Solange FERRIER, Thomas GENETET

Réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 21 février 2013, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire, le Conseil Municipal :

Approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 17 janvier 2013.

Prend connaissance du montant estimatif des travaux susceptibles d'être engagés dans l'année 2013 par le SYDESL afin de réduire la durée de fonctionnement de l'éclairage public, qui s'élève à 4 500 € hors taxes pour une intervention de base ou à 8 200 € hors taxes pour une variante prévoyant des remplacements supplémentaires de cellules et d'horloges vétustes par des horloges astronomiques ; ces travaux sont subventionnés à 50 % par le SYDESL. Le Conseil Municipal choisit la variante, ce qui revient à une participation estimative de la commune à 4 100 € hors taxes. Le Conseil Municipal communiquera par écrit au Sydesl, une décision de principe pour que l'instruction définitive du dossier puisse être effectuée à partir d'avril 2013.

Prend connaissance des travaux hors marché pour l'aménagement du bâtiment mairie :

- Assurance dommage ouvrage pour une prime de 5 812.92 € toutes taxes comprises.
- Remplacement de l'installation téléphonique vétuste avec séparation distincte des deux collectivités : un devis de 2 713.52 € pour Actuacom, un devis de 2 089.04 € pour Orange Business Services avec une maintenance annuelle de 256.22€.
- Le Maire informe que le solde la subvention départementale (PIIC) : 6 126.00 € a été positionné sur les travaux d'aménagement de ce bâtiment.

Prend connaissance de divers devis demandés pour l'élaboration du budget primitif :

- Réfection du logement communal situé au-dessus de la salle polyvalente : devis estimatif des travaux : 38 732.46 € toutes taxes comprises.
- Remplacement des tuiles sur le bâtiment de la Poste : devis de 15 660.56 € toutes taxes comprises.
- Faucheuse d'accotement : devis de 10 764.00 € toutes taxes comprises.

Ces dépenses seront examinées par la commission des finances présidée par Mme Jacqueline DUMOND et inscrites au budget primitif 2013 selon les priorités retenues.

Entend le compte rendu fait par le Maire et Jean-Claude MARQUIS, de la réunion tenue ce jeudi concernant la réalisation d'un diagnostic du réseau d'assainissement communal aboutissant à la station d'épuration ; réunion en présence de M. MOLLE, directeur de Laiterie de Bresse, Mme Aline BÉLET de l'agence de l'eau RMC, M. Dominique MEAUDRE technicien police de l'eau de la D D T, service environnement et de M. MENEGON du Conseil Général, service assainissement.

Ce diagnostic sera à faire en complément de celui fait par Laiterie de Bresse afin d'avoir un ensemble pour étudier les rejets qui aboutissent à la station d'épuration.

La dépense de l'étude est estimée de l'ordre de 15 000 à 25 000 €, subventionnée à 50 % par l'Agence de l'Eau.

Prend connaissance de la réponse de Maître MEUNIER-CHOISNET Frédérique, notaire à Cuiseaux concernant l'ancien local dentaire ; réponse reçue ce jour et renouvelant son intérêt pour l'acheter mais souhaitant un paiement échelonné et à terme au vu de la conjoncture actuelle. Le Conseil Municipal accepte que le Maire reçoive Me MEUNIER-CHOISNET une dernière fois et que l'acte soit signé le 15 mars dernier délai ; passée cette date, la transaction sera annulée et le local affecté à une autre destination.

Prend connaissance de la réforme des collectivités territoriales et des nouvelles règles de répartition des sièges entre communes au sein du conseil communautaire ; en ce qui concerne Cuiseaux Intercom', il a été décidé que chaque commune doit être représentée par 2 délégués minimum et pour ce faire, la commune de Varennes St Sauveur doit passer de 5 délégués à 4 délégués ; le Conseil municipal entérine cette proposition.

Prend connaissance d'une demande d'achat d'un fossé communal cadastré section ZC n° 19 pour 2 ares qui fait partie d'une propriété comprenant une pièce d'eau et des terres ; le Conseil municipal refuse de vendre ce fossé créé lors des travaux du remembrement car s'il venait à être bouché, il y aurait des problèmes sérieux d'inondation aux alentours.

Prend acte de remerciements : association Imagine pour la subvention accordée par le Comité de Jumelage lors de sa dissolution. L'association Imagine est autorisée à faire un lâcher de lanternes chinoises lors du gala du samedi 15 juin 2013.

Traite de questions diverses :

- Cérémonie commémorative du 19 mars 1962 : le dimanche 17 mars à 11 heures.
- Information de la collecte dans le conteneur des textiles pour l'année 2012 : textiles 2 382.58 kg, chaussures 141.90 kg.
- Les associations varennoises qui ont besoin de subvention devront fournir leur bilan : un courrier leur sera adressé.
- Fermeture d'une classe à la rentrée de l'année scolaire 2013-2014.
- Tournée des chemins le samedi 16 mars à partir de 8 heures.
- Rapport 2011 du Sydesl à disposition en mairie pour être consulté.
- Prochain conseil municipal : jeudi 21 mars 2013 à 20 h 30 – Commission des finances : jeudi 14 mars 2013 à 20 h.

Varennes Saint Sauveur, le 1<sup>er</sup> mars 2013.

Le Maire,

Jean-Michel LONGIN